

dans leurs églises ou chapelles la Confrérie du Sacré-Cœur, afin de pouvoir y garder un registre, et donner plus de solennité à l'Adoration, n'ont qu'à demander à leur évêque un décret d'érection de la dite Confrérie ainsi que la *permission écrite* d'en demander l'affiliation à l'Archiconfrérie, puis à envoyer une copie authentique de ces documents au Directeur primaire de l'Archiconfrérie (Bureaux du Sacré-Cœur, Montréal). Ils en recevront un *Diplôme d'affiliation* de la dite confrérie à l'Archiconfrérie, avec communication de toutes ses indulgences. Le même Directeur leur expédiera volontiers, sur demande, des formules en blanc qu'ils n'auront qu'à remplir et à adresser à qui de droit.

---

## NECROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos Associés les défunts dont les noms suivent :

M. et Mde Hyacinthe Dubrule, à Acton Vale ; Mde Adéline Brière, Zél., à Beauharnois ; Mde Alphonse Beaulne, à Belle Rivière, Q. ; M. Régis Aubin, à Drysdale ; Mde Rose Anne McClusky, à Grand Falls, N. B. ; M. Hercule Bourassa, Dlle Valérie Lacombe, le R. P. Pierre Point, S. J., à Montréal ; Mde Lucie Lanouette, à Penetanguishene ; Mdes Joseph Montpellier, Octave Martel et O. Guindon, à St-Lazare ; Mde Octave Vanier et M. Aldéric Desjardins, à Ste-Rose ; M. Armand Gravel, Dlle Eulalie Chartrand, Mde Joseph Allaire et Mde Edouard Bisson, à St-Vincent de Paul de Laval ; Mde Vve P. LeMoine de Martigny, à Varennes ; M. Alfred Janisse, à Walkerville et Messire J. T. Wagner, Dir. local, à Windsor, Ont. ; MM. Simon Labrosse et Joseph Robitaille, à St-Eugène ; Mde Soulanges Janisse, à Belle Rivière, Ont.

R. I. P.

---